

## Travaux cours Pierre-Didier

### Circulation, stationnement mode d'emploi

Les travaux d'aménagement du cours Pierre-Didier se poursuivent. Ils devraient s'étendre jusqu'en novembre 2022.

La voie Nord du cours Pierre-Didier devrait être rouverte à la circulation le 14 septembre prochain. Pour l'heure, circulation et stationnement restent interdits (Une déviation a été mise en place via la rue de la République).

Les travaux se concentrent désormais sur la partie Ouest du cours où une place dotée d'une fontaine est en cours d'aménagement ainsi qu'un carrefour à feux avec création de puits perdus pour les eaux pluviales, réfection des trottoirs et de la chaussée... Afin de permettre leur bon déroulement, plusieurs dispositions ont été prises en matière de circulation et de stationnement. Ainsi :




- ✓ **Boulevard de la Libération**, la circulation sera interdite dans le sens sud-nord, du rond-point Paul-Deval au n°10, du 12 au 30 septembre. Des déviations seront mises en place :
  - Pour tous les véhicules circulant depuis la place Jean-Jaurès
    - Via la rue de la République, du 12 au 16 septembre (puis place Carnot jusqu'au boulevard de la Libération) ;
    - Via l'avenue Pierre-Semard, du 16 au 30 septembre (puis place Carnot jusqu'au boulevard de la Libération).
  - Pour tous les véhicules circulant depuis la côte des Masses et l'avenue Duchesne
    - Via le cours Pierre-Didier, du 12 au 16 septembre (puis la place Jean-Jaurès, la rue de la République, le boulevard Gabriel-Péri et la place Carnot jusqu'au boulevard de la Libération) ;
    - Via le cours Pierre-Didier, du 16 au 30 septembre (puis place Jean-Jaurès, avenue Pierre-Semard, place Carnot jusqu'au boulevard de la Libération).

- ✓ **Rue Pierre-Semard** : la circulation sera également interdite, de même que le stationnement (à hauteur du n°1), du 12 au 16 septembre, afin de permettre la reprise du béton désactivé sur un trottoir. Une déviation sera mise en place pour les véhicules circulant depuis la place Jean-Jaurès, par la rue de la République (puis rue Palestro, de la rue de la République à l'avenue Pierre-Semard). Durant les périodes de chantiers, les riverains situés entre la rue Palestro et la zone des travaux seront autorisés à emprunter la rue Pierre-Semard à contre-sens.
- ✓ **Rond-point Paul-Deval (à hauteur du n°6) et cours Pierre-Didier** (du rond-point Paul-Deval au n°41), chaussée rétrécie du 12 au 16 septembre, pour des travaux sur les réseaux ou ouvrages électriques, avec neutralisation des places de stationnement au droit de l'empiètement et vitesse limitée à 30 km/h.

[Une question ? devalurope@ville-romans26.fr](mailto:devalurope@ville-romans26.fr)

---

 Pour mémoire, ces travaux s'intègrent dans le cadre du projet plus global d'aménagement des boulevards, du rond-point Paul-Deval au rond-point de l'Europe. Cette opération est un chantier phare du projet urbain Gar'ls. Elle a pour but d'exploiter au maximum le potentiel des boulevards, afin de permettre au centre-ville de gagner en attractivité.

---